Théâtre de la Clarté

THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

ATELIER THEATRE DE L'ECOLE SAINTE - MARIE (NOTRE - DAME DE SION) 2 0 2 0 - 2 0 2 1

FICHE D'INSCRIPTION A ENVOYER IMPERATIVEMENT au Théâtre –

Contenu de l'atelier

- Echauffement physique et vocal
- Jeux théâtraux
- Improvisations
- Travail sur texte de théâtre

Objectifs

- Construction et épanouissement de la personnalité
- Améliorer son expression orale
- Affirmer ses goûts esthétiques
- Développer le désir de connaître et d'apprendre

Le Lundi de 16h45 à 18h00 - du CE2 au CM2 Date du 1^{er} cours : Le 14 septembre 2020

РНОТО	

Nom de l'enfant :	Prénom :
Date de naissance :	Classe :
Pàra (au tutaur)	Mòro

	Père (ou tuteur) :	Mère :
Nom et prénom :		
Adresse :		
Code postal, ville :		
Tél (port/fixe) :		
Email :		

CAS D'URGENCE : No de téléphone au moment où votre enfant participe à l'atelier :

No de Sécurité Sociale de la personne responsable :

REGLEMENTS (l'adhésion donnant droit à des tarifs préférentiels sur les spectacles joués au Théâtre de la Clarté) :

- 31 € (adhésion) + 157 € = 188 €. Ce premier règlement sera encaissé en septembre 2020
- 157 €. Ce second règlement sera encaissé en janvier 2021.

Les règlements se font à <u>l'ordre du Théâtre de la Clarté</u> et <u>sont à envoyer accompagnés de cette fiche</u> d'inscription avant le 1^{er} septembre 2020, au :

Théâtre de la Clarté - 74, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt

Pour le bon fonctionnement des cours, nous ne pouvons pas prendre plus de 20 enfants par atelier. Nous ne confirmerons cette inscription qu'à réception de cette fiche et de la totalité des règlements.

<u>remboursement ne sera effectué</u>, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus. Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous demanderons le jour de la représentation une participation de 5€ par personne (à partir de 8 ans).

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je joins :	• 2 enveloppes vierges timbrées • un chèque de 188 €, de la banque	•	
	et <u>un chèque de 157 €, de la banque</u>		
Fait à		, le	
v			

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »